



**Amicale parlementaire de rugby (APR)**

**Madame Muriel PENICAUD**  
**Ministre**  
**Ministère du Travail**  
14, avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 11 mai 2020

Madame la Ministre,

Dans le cadre de nos échanges avec les ligues sportives professionnelles, notamment la Ligue Nationale de Rugby, et les représentants des clubs professionnels, nous souhaiterions attirer votre attention sur le dispositif de l'activité partielle liée au Covid-19.

En effet, les mesures mises en œuvre par le Gouvernement dès le début de la crise ont permis d'éviter les licenciements et les dépôts de bilan. A ce titre, l'ensemble de nos interlocuteurs saluent les dispositifs salutaires tels que les prêts garantis par l'État, l'activité partielle et les exonérations de charges.

Le sport professionnel en général et le rugby en particulier font partie des secteurs dont la reprise sera des plus tardives. Aucune compétition, même à huis clos, ne pourra avoir lieu avant le mois d'août et les manifestations sportives rassemblant plus de 5 000 personnes ne pourront se tenir avant le mois de septembre.

Or, ces décisions qui s'imposent à tous les clubs ont des conséquences économiques très lourdes. Les recettes du sport professionnel sont liées à la billetterie, aux partenariats et aux droits audiovisuels, trois mannes financières seulement possibles qu'avec la reprise des compétitions. Dès lors, il apparaît qu'un accompagnement spécifique devra être mis en œuvre jusqu'à la reprise des compétitions dans des conditions normales. Ainsi, la poursuite des exonérations de charge et l'application du régime d'activité partielle jusqu'à la reprise effective de l'activité économique du secteur sportif, c'est-à-dire la reprise des compétitions officielles en condition normale avec du public, doivent être envisagées.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition pour échanger et travailler sur l'ensemble de ces éléments.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe FOLLIOU  
Député du Tarn  
Président de l'Amicale Parlementaire de Rugby

Jean-François PORTARRIEU  
Député de Haute-Garonne  
Président du XV Parlementaire

François CORMIER-BOULIGEON  
Député du Cher  
Président du GE sur le Sport

Cédric ROUSSEL  
Député des Alpes-Maritimes  
Président du GE sur l'Économie du Sport

**Cosignataires :** Philippe BONNECARRERE, Sénateur du Tarn ; Gilbert BOUCHET, Sénateur de la Drôme ; Pierre CABARÉ, Député de Haute-Garonne ; Olivier DAMAISIN, Député du Lot-et-Garonne ; Nathalie DELATTRE, Sénatrice de la Gironde ; Vincent DESCOEUR, Député du Cantal ; Jeanine DUBIÉ, Députée des Hautes-Pyrénées ; Frédérique ESPAGNAC, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques ; Romain GRAU, Député des Pyrénées-Orientales ; Jean-Luc LAGLEIZE, Député de Haute-Garonne ; Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse ; Lise MAGNIER, Députée de la Marne ; Jean-Paul MATTEI, Député des Pyrénées-Orientales ; Rachel MAZUIR, Sénateur de l'Ain ; Pierre MEDEVIELLE, Sénateur de Haute-Garonne ; Brigitte MICOULEAU, Sénatrice de Haute-Garonne ; Patricia MIRALLÈS, Députée de l'Hérault ; Jean-Michel MIS, Député de la Loire ; Alain PEREA, Député de l'Aude ; Patrice PERROT, Député de la Nièvre ; Alain RAMADIER, Député de Seine-Saint-Denis ; Didier RAMBAUD, Sénateur de l'Isère ; Jean-Bernard SEMPASTOUS, Député des Hautes-Pyrénées ; Valérie THOMAS, Députée du Puy-de-Dôme ; Laurence VANCEUNEBROCK, Députée de l'Allier.

**Copie à Mme Roxana MARACINEANU, Ministre des Sports.**